

**Le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de New Richmond tenue le 17<sup>e</sup> jour de novembre 2014, à compter de 18 h 30, dans la salle 214 de l'hôtel de ville de New Richmond**

Sont présents les conseillers : Madame Geneviève Braconnier, Messieurs François Bujold, René Leblanc, Jean-Pierre Querry et Jacques Rivière, formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Éric Dubé.

Est absent : Monsieur Jean Cormier, ayant justifié son absence.

Assistent également à la réunion Monsieur Stéphane Cyr, directeur général et Madame Céline LeBlanc, greffière.

**Vérification du quorum**

Le quorum étant constaté, les délibérations débutent.

- 325-11-14 1. Lettre de garantie – Hydro-Québec – Parc régional Petite-Cascapédia**  
Sur une proposition de M. François Bujold, appuyée par M. René Leblanc, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers que la Ville de New Richmond cautionne, pour un montant total de quarante mille dollars (40 000 \$), la lettre de garantie qui sera émise par la Caisse Populaire Desjardins au nom du Parc régional Petite-Cascapédia et dont le bénéficiaire sera Hydro-Québec, et ce, pour une période de trente-sept (37) mois. Par le fait même le maire et le directeur général sont autorisés à signer tous les documents pertinents à cet effet.
- 326-11-14 2. Demande de financement pour le projet « Ski-bus Pin Rouge » - RÉGIM**  
**Considérant** la demande de financement reçue de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (RÉGIM), afin d'offrir un service de transport pour les skieurs des municipalités environnantes vers la station de ski Pin Rouge;  
**Considérant que** ce projet favorisera, entre autres, la participation des jeunes à des activités sportives ainsi qu'à de saines habitudes de vie, et ce, à coût moindre;  
**À ces causes**, sur une proposition de M. Jean-Pierre Querry, appuyée par M. Jacques Rivière, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers d'octroyer à la Régie intermunicipale de transport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (RÉGIM) un montant de six cent dollars (600 \$), afin de pouvoir offrir un service de transport aux skieurs des municipalités de Paspébiac à New Richmond vers la station de ski Pin Rouge.
- 327-11-14 3. Présentation d'une demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local**  
**Attendu que** la Ville de New Richmond a pris connaissance des modalités d'application du volet Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal;  
**Attendu que** la Ville de New Richmond désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec pour des travaux, réalisés en 2014, d'amélioration du réseau routier local;  
**À ces causes**, sur une proposition de M. René Leblanc, appuyée par Mme Geneviève Braconnier, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers d'autoriser la Ville de New Richmond à présenter une demande d'aide financière et à confirmer son engagement pour avoir réalisé des travaux selon les modalités établies dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal, volet Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL).
- 328-11-14 4. Autorisation de signature – Caisse populaire Desjardins de New Richmond et Service de cartes Desjardins – Folio 15796**  
Sur une proposition de Mme Geneviève Braconnier, appuyée par M. François Bujold, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers de nommer Messieurs Éric Dubé, Stéphane Cyr et Madame Monique Barriault à titre d'administrateurs pour le compte folio 15796 de la Caisse populaire Desjardins de New Richmond ainsi que pour Service de cartes Desjardins (no. de marchand : 575217). Par le fait même, les administrateurs ainsi nommés sont autorisés à signer tous les documents pertinents, pour et au nom de la Ville, pour cedit folio.

329-11-14

**5. Appel d'offres – Vente d'immeuble – Partie des lots 696 et 697**

**Considérant qu'**un avis public de vente a été publié à deux (2) reprises dans le journal, édition du 22 octobre 2014 et du 5 novembre 2014 ainsi que sur le site Internet de la Ville;

**Considérant qu'**une seule soumission a été déposée :

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant (sans taxes)</b>
Mikael Bernier	15 200 \$

**À ces causes**, sur une proposition de M. Jacques Rivière, appuyée par M. René Leblanc, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers de ne pas accepter la proposition reçue, et ce, compte tenu de l'offre déposée comparativement aux revenus anticipés de cette vente.

**6. Offre d'achat – Niveleuse Caterpillar**

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

**Levée de la séance**

Tous les points à l'ordre du jour ayant été discutés, la séance est levée.

Céline LeBlanc  
Greffière

Éric Dubé  
Maire